



SAINT

Devenez
Mécène

 Baie de Somme

RIQUIER



Faites grandir
vos VALEURS



S'épanouir une
Somme de TALENTS

Entrez dans une nouvelle ère à Saint-Riquier



» Un lieu d'exception

L'Abbaye de Saint-Riquier, fondée en 625, fut, entre 790 et 1131, l'un des tout premiers lieux de culture en Europe occidentale.

Ce site patrimonial prestigieux abrite aujourd'hui un centre culturel départemental.

» Un festival revisité

Pépinière d'arts, l'abbaye de Saint-Riquier propose une saison culturelle 2018 audacieuse, renouvelée et diversifiée.

Au programme du Festival du 3 au 15 juillet

- » **grands concerts** de musique classique instrumentale et vocale, de chambre et également **musiques du monde**, jazz, chanson française, **cirque**, **marionnettes**...
- » **festival off gratuit** (terrasses en musique, spectacles de rue, mapping)
- » **artistes et compagnies du département**
- » **concerts de musiques actuelles** dans la salle polyvalente de Saint-Riquier

» Une saison culturelle festive

Musique en lumière en **été**, Journées européennes du patrimoine et Jazz sur l'herbe en **automne**, théâtre en **hiver**, créations au **printemps**... la culture rayonne au fil des 4 saisons.

» Une ambition culturelle pour tous

DES PARTENAIRES NATIONAUX

- » **Radio France** : des concerts d'exception
- » **Le Centre Georges Pompidou** : des expositions et des conférences d'envergure
- » **Lille 3000** : un voyage autour des cultures du monde

Une destination stratégique

LE FESTIVAL

700 places par concert

6000 festivaliers

à Saint-Riquier et en
Picardie maritime



PARIS 170 km

LILLE 115 km

ROUEN 120 km

BAIE DE SOMME 25 km

ABBEVILLE 10 km

LA SAISON CULTURELLE

30 000 visiteurs

de sept.
à juin
de 7 à
77 ans

UNE VOLONTÉ D'ACCESSIBILITÉ

- › des tarifs tout doux
- › des invitations auprès du public scolaire, des personnes âgées, pour qu'ils découvrent et cultivent leurs envies de culture et d'arts

DES JEUNES POUSSES AUX GRANDS ARBRES

Accueillis en résidence dans cette pépinière d'art, **des artistes de qualité, reconnus ou émergents, d'ici et d'ailleurs**, font croître leurs talents et partagent leurs passions avec un public éclectique.

Une fois par an, lors d'une soirée, un artiste ou une compagnie du département est récompensé.

» Un partenariat constructif

Devenez mécène et **contribuez à l'épanouissement de la pépinière d'arts** de Saint-Riquier.

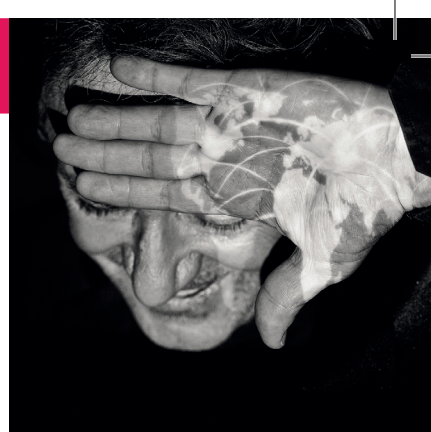
À travers le mécénat, votre entreprise rencontre le monde culturel de façon privilégiée, pour **vivre ensemble des émotions uniques**.

4 BONNES RAISONS DE DEVENIR MÉCÈNE :

- 1 Vous renforcez votre identité et votre notoriété auprès de vos clients, vos fournisseurs et du grand public.
- 2 Vous affirmez votre attachement au territoire et aux talents de la Somme et vous mettez vos compétences au service du développement de son attractivité.
- 3 Vous partagez une aventure culturelle avec vos équipes et collaborateurs et vous les rassemblez autour d'un projet novateur, en créant une culture d'entreprise.
- 4 Vous développez votre réseau de contacts et vos relations publiques dans le cadre d'un mécénat de prestige.

Vos dons serviront à :

- › Consolider l'émergence de jeunes talents à travers des événements tremplins
- › Entretenir le patrimoine de l'abbaye avec la remise aux normes de ses cuisines et par la mise en lumière du cloître
- › Permettre l'accès à la culture aux personnes qui en sont éloignées



➤ Les avantages du mécénat

VOS CONTREPARTIES

- Découvrez les coulisses des expositions, des spectacles et des lieux culturels
- Rencontrez des artistes, musiciens, acteurs, plasticiens, photographes...
- Communiquez sur nos supports et profitez de notre impact médiatique
- Bénéficiez de billets Premium et d'invitations privilégiées à la soirée de gala des mécènes
- Privatisez des lieux de prestige et tissez dans un cadre inédit, des liens uniques.

EXEMPLES DE MÉCÉNAT

>> Pour 3 000 € : 1 200 € (après déduction fiscale)

- *Présentation privée de la saison réservée aux mécènes*
- *20 places en 1^{ère} catégorie pour le ou les concerts de votre choix*
- *Un accueil personnalisé*
- *Le programme de la soirée*
- *Le nom de l'entreprise sur la brochure de la prochaine saison*
- *L'insertion de votre communication (noir et blanc) dans le programme de salle du concert choisi*

>> Pour 5 000 € : 2 000 € (après déduction fiscale)

- *35 places en 1^{ère} catégorie pour le ou les concerts de votre choix*

En + des avantages précédemment cités :

- *L'insertion de votre communication (couleur) dans tous les programmes de salle*
- *Un accès privatisé aux espaces de cocktail et aux salles de séminaire*

LES AUTRES FORMES DE MÉCÉNAT

Le mécénat peut aussi être : - **en nature** : avec la mise à disposition de biens matériels
- **en compétences** : en mettant à disposition des savoir-faire

Ces dons peuvent être valorisés et ouvrir droit à la déduction fiscale et aux contreparties présentées précédemment.

DES DÉDUCTIONS FISCALES IMPORTANTES

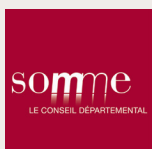
Votre entreprise peut déduire 60 % du montant de son mécénat de l'impôt sur les sociétés.

(Article 238 bis du code général des impôts)

Exemple de coût du mécénat pour une entreprise :

Montant du don	3 000 €
Réduction d'impôt	1 800 € (60%)
Coût résiduel	1 200 €
Contreparties	750 € (soit 25% du montant du don)
Coût net réel	450 €

Nous formalisons ensemble nos engagements réciproques avec une convention et une charte de mécénat.



**Rejoignez-nous et vivez des moments intenses,
constructifs et riches de sens,
aux côtés de nos entreprises mécènes,
de nos partenaires institutionnels et des médias.**

POUR CONSTRUIRE VOTRE PROJET

Isabelle de Wazières
Chargée du mécénat
Conseil départemental
de la Somme
Direction de la Communication
03 22 71 84 70
i.dewazieres@somme.fr